

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, formé par les Nations Unies, a déterminé que les changements climatiques se produisent et qu'ils doivent devenir un sujet de préoccupation pour tous les gouvernements. Dans leur publication, *Changements climatiques 2007 : rapport de synthèse*, ils remarquent que :

- Pendant la dernière décennie, les températures les plus chaudes ont été enregistrées durant le dernier siècle, le niveau de la mer a augmenté et tout semble indiquer que cette tendance se poursuivra.
- Onze des douze dernières années (1995-2006) figurent parmi les douze années les plus chaudes depuis le début des relevés instrumentaux de la température à la surface du globe (depuis 1850).
- Selon les prévisions, les émissions de gaz à effet de serre augmenteront de 25-90 % d'ici 2030. Un réchauffement de 0,2° par décennie pour les deux prochaines décennies est prévu ; par la suite, il devrait être plus élevé.



Les analyses effectuées par Ressources naturelles Canada nous donnent l'aperçu suivant de ce à quoi le Nouveau-Brunswick peut s'attendre :

Température, Précipitation et les Tempêtes : D'ici 2050, la température montera de 2 à 4 °C en été et de 1,5 à 6 °C en hiver. Les températures des régions situées à l'intérieur des terres devraient être plus élevées, tandis que les océans exerceront un effet modérateur sur les températures des régions côtières.

- Les précipitations saisonnières et les variations annuelles de celles-ci devraient augmenter. Les étés dans les zones à l'intérieur des terres seront plus secs.
- Les situations météorologiques saisonnières seront phénoménales ; on retrouvera des tempêtes hivernales cycloniques, des périodes de grande chaleur et des sécheresses en été, des gelées précoces ou tardives, des pluies/fontes en hiver, des embâcles de glace sur les rivières et des inondations.
- On prévoit une élévation du niveau de la mer de 50 -70 cm au cours du prochain siècle, avec une plus grande érosion du sol et une instabilité des dunes sablonneuses côtières et des plages. On prévoit que les ondes de tempête sur la Côte Est seront plus graves, ce qui pourrait causer des dommages aux collectivités et aux édifices.



- Un besoin accru en irrigation et en fertilisation des zones situées à l'intérieur des terres pour aider à la croissance des récoltes pourrait provoquer un ruissellement plus important vers les ruisseaux.

Animaux et Habitats : Des changements se produiront dans la dominance des écosystèmes et des espèces, par le biais de la reconversion et la migration. Les animaux sauvages et les habitats existants devront se déplacer vers le nord et en altitude plus élevée, lorsque ce sera possible. Certains animaux sauvages et certaines plantes

qui ne peuvent pas trouver de meilleures conditions climatiques pourraient donc disparaître de la province.

- Les habitudes de nidification et de migration des oiseaux seront affectées, tandis que d'autres pollinisateurs, comme les papillons et les abeilles, pourraient perdre leur habitat.

Les Rivières : Une diminution des quantités de pluie dans les zones situées à l'intérieur des terres pourrait

causer un ralentissement du débit des rivières, ce qui provoquerait une salinité plus élevée dans les estuaires et des températures plus chaudes dans toutes les rivières, les ruisseaux et les lacs situés à l'intérieur des terres.

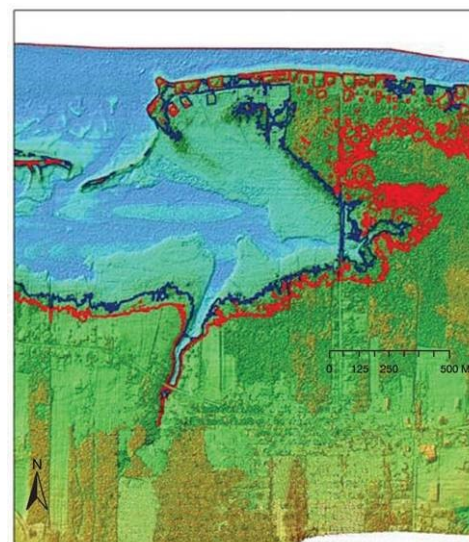
- Étant donné qu'ils vivent dans les rivières d'eau froide, on retrouverait le saumon et la truite dans moins de rivières et de lacs, ou ils pourraient bien disparaître de la province.
- La sécheresse combinée au développement pourrait assécher les terres humides, qui sont essentielles pour modérer le débit de l'eau vers les rivières et maintenir l'approvisionnement en eau.
- Plus de pluie et moins de neige en hiver pourraient provoquer un ruissellement plus rapide et diminuer la rétention d'eau dans les forêts.
- Les changements dans la configuration des précipitations pourraient mener à des nappes phréatiques moins profondes partout dans la province, ce qui pourrait réduire la quantité et la qualité de l'eau potable. De plus, cette situation pourrait mener à un accroissement du risque de pénétration de l'eau de mer dans les nappes phréatiques côtières.
- Une saison de croissance prolongée, des températures plus élevées et des niveaux croissants de CO₂, pourrait bien ne pas augmenter la productivité **des forêts**. Les périodes de sécheresse pourraient affecter les arbres qui ont des systèmes racinaires superficiels, comme l'épinette et la pruche. Un plus grand nombre de tempêtes de verglas, des tempêtes de vent, d'incendie, d'insectes, d'espèces envahissantes et de maladies peuvent faire en sorte que les arbres ne pousseront pas aussi rapidement que par le passé.

Mise en oeuvre du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à l'adaptation :

- Il faudra mettre en oeuvre dans tous les ministères des stratégies et des plans visant à conserver les zones côtières, les forêts, les bassins hydrologiques, la biodiversité et les espèces en péril, afin de permettre à notre filet protecteur écologique de bien réagir aux changements climatiques ; la population doit aussi être encouragée à prendre des mesures.
- La planification et le développement des communautés et des voies de transport devront inclure les tendances prévues de l'élévation du niveau de la mer, les risques accrus d'inondations et d'érosion du sol quand ils prépareront des plans et qu'ils décideront des endroits où le développement sera permis.
- Nous sommes tous dans le même bateau. Renforcer l'engagement de la population et augmenter la capacité des organismes non gouvernementaux et de la population pour nous aider à surveiller les effets des changements climatiques et à promouvoir des solutions devraient être une priorité pour le Nouveau-Brunswick.

Atténuation des impacts ou adaptation ?

L'atténuation des impacts fait référence aux mesures qui ralentiront ou renverseront les changements climatiques, comme l'efficacité énergétique. Quant à l'adaptation, elle signifie prendre des mesures qui nous aideront à réagir et à vivre avec les effets des changements climatiques. Par exemple, conserver les forêts, les rivières et les terres humides qui exercent un effet tampon sur les variations de la température et les inondations est une mesure d'adaptation (et aussi atténuation des impacts). Une stratégie efficace sur les changements climatiques doit inclure une combinaison de ces deux types de mesures.



Carte qui montre l'étendue des inondations avec les niveaux actuels de la mer (ligne bleue) et avec un scénario d'une élévation de 60 cm du niveau de la mer (ligne rouge), et ce pendant une période de retour d'une durée de 10 ans. Pointe aux Bouleaux, N.-B. (carte par Bernier et al., 2006, de Vasseur et al., 2008, p.133).

Société pour la nature et les parcs du Canada -
section Nouveau-Brunswick

Pour plus d'information et des ressources utiles :
www.cpawsnb.org

Préparé 2013